Parlons Vélo! Municipales 2020 Lyon 3e arrondissement (69003)

Premier tour

- le 09/03/2020 -

Action n°1

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Si les mobilités actives et la voirie sont des compétences de la Métropole, la Mairie d'Arrondissement et la Ville de Lyon ont un rôle fondamental à jouer dans la mise en oeuvre d'un plan vélo ambitieux. A cet effet, la mise en place d'un comité vélo régulier au minimum 4 fois par an avec la Mairie d'Arrondissement d'une part, et avec la Mairie centrale d'autre part, nous semblent clés. Cet espace d'échange pourra par exemple permettre d'établir la liste prioritaire des lieux à équiper d'arceaux vélo avec la Mairie d'Arrondissement, et de formaliser une procédure claire pour l'enlèvement par la fourrière de vélos présumés épave avec la Ville de Lyon.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Un adjoint d'arrondissement (ou un conseiller délégué) sera bien en charge de la voirie et des mobilités actives. Il recevra très régulièrement les associations cyclistes afin de faire le point avec elles sur les projets en cours ou à venir et les actions à mener. Nous souhaitons améliorer cette relation entre les élus et les associations afin de mieux prendre en compte les idées et les demandes des citoyens.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Créer un double lien entre les élu-es, technicien-es et les usagers et associatifs pour étudier les besoins, innover, tester et analyser collectivement les actions.

Françoise Devdier (Positivons Lyon3)

La concertation avec les habitants et par conséquence les utilisateurs est au cœur de mon programme

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Un adjoint d'arrondissement délégué à la voirie, aux déplacements et aux mobilités actives sera désigné au sein du conseil d'arrondissement du 3ème arrondissement. Il travaillera en lien étroit avec les services de la Métropole mais également avec l'adjoint central et avec les autres adjoints d'arrondissement afin que le plan vélo soit pensé et réalisé en cohérence avec ceux des autres territoires. Un comité vélo sera régulièrement réuni, à la fréquence que ses membres définiront selon les besoins et les travaux en cours. Il organisera des diagnostics à vélo pour évaluer à la fois les itinéraires, les conditions de sécurité de circulation et les équipements vélo (arceaux, parkings, signalétique dédiée...). La police municipale, à vélo sera sollicitée si besoin pour l'accompagner dans ce travail.

Action n°2

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Place d'Arsonval

- Rue Paul Bert
- Route de Genas
- Cours du Docteur Long

Ces points noirs ont été identifiés lors du Baromètre 2019. Voir sur https://carto.parlons-velo.fr/?c=69123.

La création de pistes cyclables suffisamment larges exigera la suppression de stationnement, compétence de la Ville de Lyon, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures. C'est pourquoi nous sollicitons l'engagement des candidats à la Ville à soutenir le doublement d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon d'ici 2026, soit 2000 km, comprenant notamment la réalisation d'un Réseau Express Vélo de 150 km.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Le 3e arrondissement compte aujourd'hui peu de pistes cyclables sécurisées et confortables et ne permet pas aux cyclistes une qualité de déplacement à la hauteur de leurs attentes. Notre arrondissement participera pleinement à l'essor du vélo à Lyon et au développement du Réseau Express Vélo. Si la voirie est une compétence métropolitaine, le 3e arrondissement sera moteur et force de proposition pour la mise en oeuvre rapide du réseau cyclable.

Concernant les axes cités, il feront l'objet d'une attention particulière dans la construction des aménagements dès les premiers mois. Notre équipe prévoit en effet un plan d'urgence vélo dans lequel figure la sécurisation des points noirs identifiés. Piste cyclable séparée de la voirie, double sens cyclable, suppression du stationnement au profit d'une piste cyclable, sécurisation des carrefours... sont autant de solutions que nous envisageons à court terme, qu'il s'agisse de la place d'Arsonval, de la rue Paul Bert, du Cours du Dr Long ou de la Route de Genas. Sur ce dernier axe, nous prévoyons par ailleurs un réaménagement complet de la voirie, en faveur d'un bus à haut niveau de service ou d'un tramway ; cela permettra de créer un aménagement cyclable de qualité.

Nous réaliserons un Réseau Express Vélo de 450km, constitué d'aménagements protégés à double sens, larges (>3,5 mètres), continus et homogènes. Pour 2026, l'objectif est d'en réaliser 250 km. Plus d'infos à la fin du questionnaire (nb de caractères

limités)

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Étudier, avec les associations, la meilleure solution entre Zone 30, piste cyclable et voie verte. Inclure l'avenue Lacassagne et la rue Rebatel dans cette réflexion.

Françoise Devdier (Positivons Lyon3)

Vous pourrez lire dans mon programme et sur ma profession de foi adressée aux électeurs que je demande des axes sécurisés du Bd Pinel aux quais et de Maisonneuve à Gambetta . Je suis moi-même habitante de Montchat, j'ai ma carte Vélo'v, me déplace à vélo et déplore la sécurité tant pour les habitants que ma propre famille. Je ferai une priorité de l'aménagement de ces grands axes. Je m'engagerai pour étendre cela au cours du docteur Long et la route de Genas, deux axes que je connais particulièrement bien et que je pratique.

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Avec la Métropole, nous nous engageons pour un plan vélo ambitieux afin d'atteindre 1500 km de pistes cyclables en 2025 et 2000 km d'ici à 2030. Un véritable Réseau Express Vélo Végétalisé de voies continues et sécurisées sera créé pour développer la pratique du vélo dans Lyon mais également hors Lyon en 1ère couronne. Pour le 3ème, il empruntera le cours Gambetta et Albert Thomas. Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet sécurité, un contrôle accru du stationnement gênant notamment sur les pistes cyclables.

Concernant les axes proposés, il feront l'objet d'une étude approfondie de faisabilité, notamment la route de Genas dans le cadre de l'aménagement du T6.

Action n°3

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Avec la Ville de Bron via L'avenue Rockfeller : absence d'aménagement cyclable.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Ces connexions sont prévues, notamment dans le cadre du Réseau Express Vélo que nous proposons. Nous faisons le constat que le réseau cyclable est très insuffisant en dehors du centre : le centre et la périphérie sont très mal reliés. Dans le cadre des élections métropolitaines, nous nous sommes engagés à ce que la Métropole devienne 100% cyclable ; des aménagements cyclables seront donc massivement réalisés, et mis à l'étude dès le début du mandat sur l'avenue Rockfeller comme ailleurs.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Également via l'avenue Lacassagne (Est)

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Comme cité plus haut, incompréhensible qu'il n'y ait pas de liaison entre la Place d'Arsonval et le bd Pinel en direction de Bron par l'avenue Rockfeller.

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Comme répondu ci-dessus, les connexions entre le 3ème et les territoires voisins ou plus lointains feront l'objet d'un travail partenariat important. Il sera demandé à la Métropole de poursuivre les négociations pour l'acquisition de parcelles nécessaires pour réaliser cet axe indispensable.

Action n°4

Mettre le vélo au cœur de l'Avenue Gambetta

du Cours Albert Thomas

du secteur de la Part Dieu (périmètre SPL inclus)

Ces réaménagements exigeront la suppression de places de stationnement et de voies de circulation. C'est pourquoi le soutien actif de la Mairie d'arrondissement et de la Ville de Lyon sera fondamental pour permettre des aménagements qui rééquilibrent le partage de l'espace public et rendent ainsi la ville plus agréable pour ses habitants.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

La place de la voiture et notamment du stationnement devra effectivement être réduite afin de mieux partager l'espace public en donnant plus de place aux vélos et piétons.

A la suite de la piétonisation prévue de la presqu'île, chaque arrondissement devrait également disposer de rues et de secteurs piétonnisés afin que cela profite à tous les habitants de Lyon. Cela se fera en concertation avec les habitants (par exemple rue de Marseille).

Nous prévoyons également le développement des zones de rencontre et la création de vélo-rues (par exemple rue de la Part Dieu) dans lesquelles seuls les riverains et les commerçants auront accès et les cyclistes et les piétons seront prioritaires. Concernant les axes cités, ils sont considérés comme étant prioritaires (l'avenue Gambetta et le Cours Albert Thomas accueilleront un axe du réseau express vélo).

En matière d'urbanisme, nous ré-orienterons le projet Part Dieu (moins de tours, plus de logements, etc.). Notre volonté est d'offrir plus de place aux modes doux, et notamment au vélo. Au coeur de la Part Dieu, nous prévoyons les mesures suivantes :

limitation du parking Béraudier à 2 niveaux souterrains (au lieu de 4) afin de ne conserver que les niveau consacrés aux parkings à vélo, aux taxis et à la dépose minute.

abandon du projet d'ouverture de la rue Bouchut (prévue sur l'ex terrain de FR3 avec 2 voies réservées aux voitures), et construction d'une forêt urbaine avec élargissement de la piste cyclable

abandon du projet de réouverture aux voitures du passage Pompidou : ce passage, qui comportera un accès direct aux quais

de la gare avec une galerie, n'est pas compatible avec un trafic automobile. Le passage serait réservé aux piétons, vélos, et bus

réaménagement du boulevard vivier merle : la partie sud sera passée à 1 ou 2 voies (au lieu de 3 aujourd'hui), tandis que la partie au nord de la rue Paul Bert sera réservée aux vélos et aux bus (cohérent avec notre projet sur le mail Bouchut et dans le passage Pompidou).

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Sous forme de Réseau Express Vélo (REV). Anticipation de l'explosion de l'usage du vélo par une largeur à 3 voies (4m) avec continuité de vélo (pas de saut de trottoir). A la Part-Dieu nous stopperons le projet d'extension de la rue Bouchut pour en faire un espace vert et mieux intégrer la piste cyclable existante dans les circulations présents (agrandissement de la piste pour répondre au flux croissant). Le Cours Albert Thomas mais également l'ensemble de la Place Arsonval (Grange Blanche)

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Aujourd'hui ce manque d'équipement sécurisé du cours Albert Thomas et du cours Gambetta sont un vrai frein à une meilleure utilisation du vélo pour les habitants du 3ème.

De même la traversée de la Part-Dieu est compliquée, demande trop de détours pour traverser le 3 ème arrondissement , particulièrement de Villette à Servient

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Comme indiqué supra, avec la Métropole, nous nous engageons pour un plan vélo ambitieux afin d'atteindre 1500 km de pistes cyclables en 2025 et 2000 km d'ici à 2030. Un véritable Réseau Express Vélo Végétalisé de voies continues et sécurisées sera créé pour développer la pratique du vélo dans Lyon mais également hors Lyon en 1ère couronne. Pour le 3ème, il empruntera le cours Gambetta et Albert Thomas.

Action n°5

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité. Il nous semble à cet égard urgent de supprimer le trafic de transit dans les zone 30 de l'arrondissement. Le trafic de transit devrait être reporté sur les grands axes (Route de Genas, Quais, Avenue de Saxe, Gambetta, Garibaldi, Vivier Merle, Felix Fort). Il faut découpé les quartiers en macro-îlots accessibles uniquement depuis les grands axes. Le découpage ne doit pas permettre le passage entre macro-îlots pour les voitures. Ainsi, il est toujours possible aux habitants et livreurs d'accéder à l'intérieur des quartiers mais le transit y est impossible. Les modes doux peuvent eux circuler entre les macro-îlots sans soucis. Objectifs d'ici 2026 : Rendre l'ensemble des quartiers hors grands axes piétions.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous mettrons en place des plans de circulation restrictifs, à l'instar de Barcelone pour permettre l'accès motorisé aux seuls riverain·e·s, commerçant·e·s et intéressés. C'est un axe fort de notre programme et nous souhaitons expérimenter dès les premiers mois de nouveaux plans de circulations conçus en concertation avec les habitants.

Les rues seront toutes en double-sens cyclable grâce au dispositif "Ville 30 km/h" (hors axes structurants) et nous mettrons fin aux autoroutes urbaines afin d'apaiser la ville et d'encourager l'utilisation du vélo.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Développer trottoirs traversants, pistes cyclables traversantes. Faire des cœurs de quartier des espaces pour toutes et tous, enfants, 3e âge, etc. Réduire la place de la voiture et rééquilibrer l'espace public pour favoriser la marche et l'usage du vélo. Rassurer les commerçants par des évaluations des initiatives existantes.

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Les incitations à l'utilisation des transports en commun, comme la gratuité pour les moins de 12 ans permettant aux familles de ne pas trouver la voiture plus rentable que le bus, l'aménagement de voies cyclables vraiment sécurisées sur les grands axes permettant à un plus grand public d'accéder au vélo, la mise en place de solutions digitales de plus en plus performantes et pratiques pour le co-voiturage ou le partage de voiture en multi-propriété limiteront de fait l'utilisation des véhicules. Si certaines zones peuvent devenir piétonnes il faut assurer un vrai service public et la diversité de la densité de population ainsi que l'activité des quartiers ne semblent pas permettre de fermer autant d'axes sans une consultation des habitants mais aussi de ceux qui les font vivre: associations , commerces et entreprises. Oui pour repenser le plan de circulation, non pour laisser la circulation voiture seulement aux grands axes.

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

A ce stade, ce sujet n'est pas prévu dans notre projet pour le 3ème arrondissement. Il s'agit là d'une question globale à l'échelle de l'arrondissement et de tous nos modes de déplacement qui réclamera une consultation des habitants et une enquête sur leurs usages actuels. Une enquête pourrait être lancée à ce sujet afin d'évaluer les besoins. La hiérarchisation du réseau viaire en ville a aujoud'hui un impact plus limité que par le passé depuis la déploiement des logiciels de navigation qui donne les itinéraires les plus rapides, y compris dans les zones résidentielles. Concernant la route de Genas, la question 2 propose d'en faire un axe majeur de déplacements cyclables et celle-ci un axe structurant voitures. Pour nous, l'évolution de la route de Genas sera étudiéz en lien avec la Métropole et le Sytral. La priorité sera donnée au transports en commun et aux vélos.

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Objectifs d'ici 2026: Généraliser la zone 30 à toute la ville et régler les feux à 25 ou 30 km/h pour créer des « ondes vertes » sur les grands axes de la ville comportant des aménagements cyclables

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Les rues seront toutes en double-sens cyclable grâce au dispositif "Ville 30 km/h": nous souhaitons faire de Lyon une ville 30, avec la généralisation des zones 30 et des doubles sens cyclables (30km/h partout sauf exception sur les axes structurants). La synchronisation des feux tricolores avec la mise en place d'onde verte ralentie (20, 25 ou 30 km/h) pour mieux prendre en compte les vélos permettra d'apaiser la circulation et de faciliter les déplacement à vélo.

Enfin nous généralisons le déploiement des sas vélos aux feux et des cédez-le-passage-cycliste sur toutes la Métropole de Lyon de façon à faciliter, fluidifier et sécuriser les déplacements à vélo.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Généraliser la zone 30 et la rendre effective par des réaménagements de voirie. Lyon, ville Zone 30 sera une réalité et non pas un slogan.

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Oui, à l'exception de l'axe nord-sud de l'autoroute qui se dirige le long du quai du Rhône et 2 ou 3 axes en bouts d'arrondissements dans des quartiers moins habités.

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "rendre la mobilité motorisée responsable", de réduire la place de la voiture en ville et de mieux partager l'espace entre les différents modes de déplacements. Pour cela, nous nous engageons à "Généraliser les zones 30km/h hors grands axes et créer des zones de rencontre en cœur de quartier" (extrait du programme Respirations pour Lyon)

Action n°7

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visibles des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se prépositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans devoir traverser le flot de voitures en mouvement. Le cédez-le-passage cycliste au feu permet aux cyclistes de passer au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons et voitures ayant le feu vert. Les mouvements possibles sont indiqués sur le panneau et concernent généralement le tourne-à-droite. Objectifs d'ici 2026 : Généraliser les cédez-le-passage cycliste au feu, les sas vélos aux feux et les double-sens-cyclables dans tout l'arrondissement et dans toute la ville.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous généralisons le déploiement des double sens cyclables, des sas vélos aux feux et des cédez-le-passage-cycliste sur toutes la Métropole de Lyon de façon à faciliter, fluidifier et sécuriser les déplacements à vélo.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Supprimer les sauts de trottoirs aux carrefours (rue Garibaldi par exemple), généraliser les sas vélos et entretenir la signalétique.

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Les cédez-le-passage au feu, les sas vélo sont nécessaires. Oui

aux double-sens mais ne pas les installer quand les rues ne le permettant pas comme à Montchat où certains double-sens sont dangereux de par l'étroitesse des rues.

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Le 3ième arrondissement) a été expérimentateur sur Lyon du tourne à droite vélos. Pour la généralisation du Cedez-le passage, très favorable

sur le principe. La réalisation doit pouvoir inclure des restrictions de sécurité,notamment en cas de problème de co-visibilité. Les sas vélos sont en place dans l'arrondissement. C'est bien la mesure n° 1 de sécurité des vélos !

Action n°8

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Etudier la possibilité de fermer les rues devants les écoles, matin et soir comme pour l'école Condorcet ou la fermeture de la rue Alfred de Musset est définitive.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous souhaitons limiter ou interdire la circulation automobile devant les écoles ; pour ce faire, nous rendrons piétons les abords des écoles, de façon permanente ou temporaire (matin et soir). Cette piétonnisation sera mise en place en concertation, rapidement après le début du mandat.

Pour information, nous avons organisé, le vendredi 21 février, une action au cours de laquelle nous avons fermé aux voitures la rue Meynis, afin de protéger les élèves de l'école Meynis :

 $https://www.leprogres.fr/amp/politique/2020/02/21/municipales-a-lyon-3e-les-ecolos-ferment-la-rue-meynis-aux-voitures? \\twitter impression=true$

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Supprimer la circulation au plus vite là ou cela est simple à mettre en œuvre (Ecoles Meynis, Leon Jouhaux, Rebatel) de manière durable. L'adapter au cas par cas, école par école, avec les associations de parents d'élèves et direction d'école.

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Oui pour restreindre autant que possible, mais étudier au cas par cas pour supprimer complètement. Toutes les écoles ne sont pas dans le cadre de l'école Condorcet, éloignée des grands axes avec deux bâtiments qui se font face créant beaucoup de traversées piétonnes entre l'école maternelle et l'école primaire. Cela figure sur mon programme pour le 3ème

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "faire de Lyon une ville où il fait bon marcher", d'expérimenter une sécurisation temporaire des rues devant les écoles en déviant la circulation aux heures d'entrée et de sortie des classes. Dans le 3ème arrondissement, nous débuterons cette expérimentation par l'école Meynis, rue MEYNIS, entre l'avenue Felix FAURE et la rue Paul BERT

Action n°9

Étendre la zone de stationnement payant à toute la ville de Lyon pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Dans le 3eme arrondissement, le stationnement payant sera élargi (il ne couvre qu'une partie trop limitée aujourd'hui). C'est une nécessité notamment là où l'espace public est rare (par exemple dans le quartier Villette Paul Bert). Cette politique sera progressive et nous ne pouvons pas nous engager sur la fin intégrale de la gratuité au cours du mandat, même si nous la souhaitons.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Progressivement, en étudiant les répercutions, et en veillant à ne pas générer de difficultés dans les arrondissements et les communes riveraines. Cela peut être un objectif du mandat, à long terme.

Françoise Devdier (Positivons Lyon3)

C'est possible avec une bonne mise en place du tarif résident, avec une vigilance de prix pour certains publics comme les personnes retraitées et certaines professions.

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Le déploiement du stationnement payant sera poursuivi dans l'arrondissement. Le déploiement doit être progressif. Les quartiers prioritaires de l'arrondissement sont le quartier Villette Paul Bert (autour de la place de la Ferrandière) et dans le quartier Dauphiné - Sans souci.

Action n°10

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux cyclistes du Grand Lyon alors qu'ils sont 1 sur 2 à avoir déjà été victime d'au moins un vol de vélo, et 43 % ont été volés plusieurs fois selon l'enquête de Nova7 en juin 2019 auprès de 2 600 cyclistes, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturés, ainsi que les 600 places vélo dans les P+R du SYTRAL (ils étaient 2 000 inscrits début 2019). Le vol de vélos est le deuxième obstacle à la pratique du vélo, après l'insécurité routière. Concernant le premier arrondissement, 190 places vélo sont disponibles, pour 1011 places pour voitures et 167 places moto dans les 4 parkings de l'arrondissement. La suppression de 100 places de voitures permettrait d'y installer 1 000 places vélo. Objectif d'ici 2026 : Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places), et en particulier offrir suffisamment de stationnement sécurisé dans les lieux d'intermodalité

Nous sollicitons en particulier l'ouverture dans les meilleurs délais de 500 places vélo sécurisées pour la Gare Part-Dieu en attendant l'ouverture de la vélostation de la Place basse Béraudier en 2024, et l'extension de 1500 à 3 000 places proposées au grand public d'ici 2026.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

D'ici 2026, nous multiplierons par 10 le stationnement sécurisé (de 1 500 à 15 000 places) proche des gares et des stations de métro via l'augmentation des places dans les parking souterrains, l'implantation de box et la création de parking relais sur l'ensemble de la métropole. Le 3e arrondissement sera évidemment concerné.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Ne pas attendre 2024 pour la vélostation à la Part-Dieu (stationnement, location longue durée, conseil, atelier d'autoréparation). Etudier avec LPA et les autres opérateurs, la transformation d'espaces de stationnement pour les dédier au vélo.

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "faciliter le report modal et la pratique du vélo", de construire des parkings sécurisés pour vélos à proximité des 15 principales stations de métro de Lyon. Avec la Métropole, nous généraliserons la présence de boxs vélos sécurisés sur les lieux centraux, les places, les marchés, mais aussi

les pôles d'échanges multimodaux.

Action n°11

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. L'enquête de Nova7 en juin 2019 a établi que 72 % des cyclistes sont critiques du manque de solutions pour se garer dans la rue, et 66 % à proximité des lieux de loisirs. Une enquête réalisée par La Ville à Vélo auprès de 116 propriétaires d'un vélo-cargo et habitant de la métropole en septembre 2019 a évalué que seul 14 % estiment que les arceaux (quand ils existent et sont disponibles) répondent à leur besoin de stationnement sur voirie. Objectif d'ici 2026 : Tripler les arceaux sur la voie publique (50 000 arceaux) en prenant compte des besoins spécifiques des vélocargos dans le choix et le positionnement du matériel

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

D'ici 2026, nous multiplierons par 4 le nombre d'arceaux de stationnement vélo dans l'espace public (de 15 000 à 60 000). Des stationnements adaptés aux vélos cargo seront également installés dès le début de mandat pour palier à l'absence de prise en compte de ce besoin par la collectivité jusqu'à présent.

De grandes marges de progrès sont possible, notamment en supprimant du stationnement automobile afin de disposer de solution de stationnement vélo à chaque intersection. Cela aura aussi un effet bénéfique sur la sécurisation des carrefour et des traversées piétons avec un gain de visibilité.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Outre à proximité des équipements publics, des espaces à forte circulation, en implanter à chaque croisement de rues.

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Un vrai besoin, urgent

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Pas de commentaire

Action n°12

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturés. Le réseau et les capacités ne sont pas suffisantes pour répondre au besoin de tous les Lyonnais à proximité de leur domicile. L'objectif est d'offrir du stationnement sécurisé diffus pour 48 % des cyclistes qui n'ont aucune solution de stationnement adaptée à leur domicile (type local fermé) et se débrouillent comme ils peuvent selon l'enquête de Nova7 pour la Métropole en juin 2019 : 24 % garent leur vélo dans leur appartement, 14 % dans leur cave, 10 % sur leur balcon...

Objectif d'ici 2026 :

- > Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places) en prenant compte des besoins spécifiques des vélo-cargos dans le choix et le positionnement du matériel
- > Financer un équivalent de ECORENOV pour la création de local-vélo dans les copropriétés et les entreprises.
- > Promouvoir activement le programme Alvéole auprès des bailleurs sociaux (https://programme-alveole.com)

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Dans le cadre du développement de l'offre de stationnement sécurisé, nous installerons des vélobox en accord avec les associations cyclistes.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Étudier les réussites d'autres villes, en France et en Europe pour offrir une diversité de possibilité

Françoise Devdier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "faciliter le report modal et la pratique du vélo", de construire des parkings sécurisés pour vélos à proximité des 15 principales stations de métro de Lyon. Avec la Métropole, nous généraliserons la présence de boxs vélos sécurisés sur les lieux centraux, les places, les marchés, mais aussi les pôles d'échanges multimodaux.

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

D'après l'Enquête Déplacements de 2015, 16% des déplacements ont pour motif l'accompagnement, et 6% sont justifiés par des démarches de santé. Ces déplacements sont donc supérieurs en nombre aux déplacements pour se rendre au travail (19%). Or, l'enquête de Nova7 a établi que 92 % des cyclistes disent être préoccupés par les risques de vol ou de dégradation, et 60 % disent renoncer certains trajets à cause de cela. Ces chiffres illustrent le besoin en stationnement sécurisé à proximité des équipements publics, et en particulier les écoles.

Objectif d'ici 2026 : Promouvoir activement le programme Alvéole pour développer le stationnement vélo sécurisé dans l'ensemble des écoles et collèges de la métropole (https://programme-alveole.com)

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Il faut améliorer l'accès aux établissements scolaires à vélo en créant des voies cyclables sécurisées pour les enfants (et en les faisant respecter), mais aussi en leur permettant de stationner leurs vélos ou trottinette au sein de l'établissement (surtout dans les collèges qui sont souvent éloignés du domicile des collégiens).

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons développé de tels locaux dans les écoles à chaque fois que les parents et/ou les enseignants et agents des écoles en faisaient la demande et nous poursuivrons cette action au fur et à mesure du développement de la pratique du vélo. Idem pour les trottinettes.

Action n°14

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Il est urgent de désengorger les villes des camions et repenser la logistique. Les vélos cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg.

Objectifs d'ici 2026 : Soutenir les "boîtes à vélo" en augmentant et en élargissant l'aide à l'achat de vélo-cargo pour les professionnels, en déployant des solutions de stationnements, etc.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous créerons un réseau d'hôtels de logistique urbaine, c'est-à-dire des points de relais de livraison et de stockage temporaire de colis et de déchets de chantier, pour accompagner la transition et faire des livraisons vertes. La problématique des livraisons, et notamment du dernier kilomètre, doit être prise en compte dans la mise en oeuvre de nos politiques économiques et environnementales.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

La livraison "du dernier kilomètre" doit être facilitée par la création de hubs de livraison partagés.

Françoise Devdier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "une administration ambitieuse et exemplaire", de mettre à disposition des services techniques des vélos-cargos, des Vélos à Assistance Électrique et des triporteurs électriques. Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "faciliter le report modal et la pratique du vélo", d'encourager la livraison à vélo, par vélo-cargos, par des mesures spécifiques facilitantes pour ce mode de livraison (avec la Métropole).

Action n°15

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Pour développer le vélo sous toutes ses facettes, le déploiement des services de location de vélos, courte et longue durée, en complémentarité de l'offre actuelle de location de Vélo'v et Myvelo'v (location longue durée de VAE), est indispensable pour répondre à différents usages (vélos cargos, vélos pliants et remorques, sacoches, sièges enfants, etc.) et pour toucher tous les publics (vélo enfants, tandems pour seniors et personnes en situation de handicap, etc.)

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous créerons un nouveau service de vélos en location longue durée. En plus des services Velo'v (location courte durée) et MyVelo'v (location longue durée de Vélo à Assistance Electrique), que nous renforcerons, nous lancerons un service de vélos en locations longue durée, sur le modèle des métro-vélos à Grenoble. L'objectif de ce dispositif sera de pousser à l'usage du vélo à travers une tarification attractive (incluant l'entretien et l'assurance.) L'abonnement sera offert aux étudiants pendant un an.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Dans les ateliers vélos partenaires, vélostations et centrale de mobilité. Offrir un service complémentaire à Velo'v, reposant sur une initiative publique, et proposant une diversité de vélos (cargo, pliants, etc.)

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Ces actions seront développées avec la Métropole.

Action n°16

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Objectifs d'ici 2026:

- > Mailler le territoire pour que tout Grand Lyonnais ait un atelier ou une vélostation à moins de 5 km du domicile ou du lieu de travail
- > Mettre à disposition des locaux adaptés aux ateliers
- > Soutenir une coordination des ateliers vélos (financement de postes par ex.)
- > Organiser la fourrière à vélo pour aider à structurer et financer le processus de collecte des vélos abandonnés.
- > Décupler les vélos-écoles (pour les particuliers et pour les structures sociales, les personnes en insertion ou encore celle à destination des personnes à mobilité réduite)

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous mettrons à disposition des locaux et accompagnerons l'installation de deux ateliers d'autoréparation vélos dans le 3ème arrondissement.

Afin de lutter contre le vol de vélo, nous travaillerons avec les associations, les commerçants et les ateliers de réparation de vélo pour offrir le marquage Bicycode à tous les propriétaires de vélo et créer un fichier au niveau métropolitain.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Soutenir les ateliers vélos par une facilitation de l'accès à des locaux et développer les ateliers mobiles pour aller dans chaque quartier. Soutenir la formation des bénévoles et des salariés (comptabilité, juridique, animation, communication).

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Ces actions seront développées avec la Métropole.

Action n°17

Créer une agence d'écomobilité, qui coordonne toutes les initiatives contribuant à stimuler les offres alternatives à la voiture autosoliste et placer au centre la solution vélo.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous ne créerons pas de nouvelle structure, mais souhaitons développer les activités de la Maison du Vélo de la Métropole de Lyon pour devenir une véritable agence des éco-mobilités.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

S'inspirer des réalisations existantes (Chambéry, Grenoble, etc.) pour trouver le meilleur modèle pour la ville de Lyon et sa Métropole.

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

L'action doit être coordonnée par des personnes de terrain ayant une connaissance des dossiers, du travail des associations, de la population au regard des différentes solutions de mobilité pour chacun. le vélo est une des solutions de la mobilité. Il faut aussi prendre en compte les piétons et les utilisateurs de transports en commun . Il faut une volonté commune et des moyens communs pour plus d'écologie.

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Nous n'avons pas prévu la création d'une telle agence. Néanmoins la création d'une commission métropolitaine des modes doux répond à ce même objectif de stimuler, faciliter, inciter aux alternatives à la voiture, que ce soit le vélo ou la marche à pied, qui est également un axe fort de notre programme d'arrondissement.

Action n°18

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Objectifs d'ici 2026 : Former l'ensemble des élèves de primaire de la ville de Lyon au savoir-rouler

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Les écoles seront progressivement équipées d'une flotte de vélos municipaux, qui sera entretenue par des ateliers associatifs de réparation de vélo. Tous les enfants passeront le « permis vélo – trottinettes ». Nous accompagnerons aussi les parents qui souhaitent développer la pratique du vélo avec leurs enfants.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Il faut étendre la pédagogie vélo à tous les publics. Certaines personnes après 40 ans ou suite à un accident peuvent avoir peur de remonter sur un vélo, il faut les accompagner dans cette démarche.

Les jeunes doivent être sensibilisés au code de la route cycliste. Envisager le port du casque obligatoire à l'entrée du collège ou du lycée pour garer son vélo ou sa trottinette dans leurs enceintes. Nos jeunes ne se protègent pas assez.

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "faciliter le report modal et la pratique du vélo", de poursuivre le programme Roule cool, que nous avons créé, qui concerne tous les enfants de CM2 (apprentissage du vélo, du code de la route, de la conduite en toute sécurité...

Action n°19

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous accompagnerons la pratique du vélo dès l'enfance en proposant l'apprentissage du savoir rouler et les indispensables du code de la rue à l'école et au collège.

Les écoles seront progressivement équipées d'une flotte de vélos municipaux, qui sera entretenue par des ateliers associatifs de réparation de vélo. Tous les enfants passeront le « permis vélo – trottinettes ».

Nous accompagnerons aussi les parents qui souhaitent développer la pratique du vélo avec leurs enfants.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Mettre à disposition des flottes de vélos plutôt que dans chaque école pour des questions d'entretien et de stockage (en lien avec les ateliers vélos et la Maison du vélo)

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Avoir un parc vélo pour les écoles d'arrondissement pour les enfants est une bonne solution . Il faut éduquer les enfants au vélo.

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

La Ville de Lyon met des vélos à disposition des écoles élémentaires. Un budget est prévu pour acheter, entretenir et réparer des petits vélos et des draisiennes dans les maternelles où les cours d'école disposent de tracés de pistes pour inciter les enfants à faire du vélo de manière ludique. Nous poursuivrons ces actions

Action n°20

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous en réaliserons une sur l'arrondissement.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Pas de commentaire

Action n°21

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

De très nombreux candidats sur les listes écologistes se déplacent systématiquement à vélo dans Lyon et dans la Métropole. Cela restera évidemment le cas pour ceux qui seront élus.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Le vélo étant l'un des meilleurs moyens de traverser la ville, de la regarder, de sentir sa diversité, de rencontrer les uns, les autres, nous continuerons à circuler à vélo, à marcher dans la ville, à prendre les transports en commun.

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

L'exemplarité des élus est importante pour notre liste. Nous avons d'ailleurs signé une charte éthique pour nous engager sur cette exemplarité. La Mairie d'arrondissement continuera de mettre des vélos à disposition des élus pour les inciter à se déplacer à vél.

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Les services municipaux seront progressivement équipés de vélos et de vélo-cargos car ce sont les moyens de déplacement les plus efficaces en ville.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

La Mairie doit montrer l'exemple et innover.

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Cf infra.

Action n°23

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

L'administration municipale doit donner l'exemple. Nous nous engageons à proposer ce forfait aux agents.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Des incitations sont à créer pour tous

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Pas de commentaire

Action n°24

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus et, de vélobus dans tout l'arrondissement et toute la ville

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous sommes favorables aux pédibus et vélobus, à conditions de trouver des parents volontaires.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

La liste Positivons Lyon propose la gratuité des transports en commun pour les moins de 12 ans. Je m'engagerai également à trouver des solutions d'accompagnement piétons en fédérant des parents et des aidants dans cet objectif de sécurité des trajets domicile-école

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Nous développerons les pédibus et vélobus à la demande des parents. Certains d'entre eux ont néanmoins été arrêtés car ils posaient des problèmes de responsabilité civile aux parents. Néanmoins nous poursuivrons le soutien aux associations qui forment et accompagnent les parents pour mettre en place des lignes de pédibus et vélobus à la demande et pour informer les nouveaux parents d'élèves sur ces dispositifs vertueux.

Action n°25

Créer une "journée sans voiture". Pour encourager les Grand Lyonnais et leur donner envie de se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain. Cela passe par l'organisation d'événements de grande ampleur : Convergence Vélo, Faites du Vélo, bourses aux vélos dans différentes communes de la métropole etc.

Objectif d'ici 2026 : Multiplier les événements grand public pour toucher 100 000 personnes par an dans la métropole

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous augmentons les moyens alloués à l'organisation de la Convergence Vélo afin d'en faire le grand rendez-vous annuel des cyclistes de la Métropole de Lyon. Tous les événements promouvant la pratique du vélo seront encouragés afin développer la culture vélo dans la métropole.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Soutenir les initiatives des habitant-es dans ce domaine ; favoriser les balades à vélo thématiques sur le patrimoine, la nature en ville par exemple. Soutenir les actions de la Maison du Vélo dans ces domaines.

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Pas de commentaire

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous travaillerons avec les services de police afin de faire respecter les infrastructures cyclables. Nous sommes favorables à la mise en place de la vidéo-verbalisation à la fois statique et sur véhicule, afin de sanctionner les infractions routières, et certains stationnements.

Afin de prévenir les conflits entre les différentes mobilités en garantissant un espace suffisant pour chacun, nous encadrerons strictement les flottes de trottinettes en libre-service à travers des règles applicables à tous les opérateurs : stationnement obligatoirement sur voirie, contrôle des vitesses, critères de ramassage écologiques et sociaux etc...

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Pas de commentaire

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Nous développerons les pédibus et vélobus à la demande des parents. Certains d'entre eux ont néanmoins été arrêtés car ils posaient des problèmes de responsabilité civile aux parents. Néanmoins nous poursuivrons le soutien aux associations qui forment et accompagnent les parents pour mettre en place des lignes de pédibus et vélobus à la demande et pour informer les nouveaux parents d'élèves sur ces dispositifs vertueux.

Action n°27

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville.

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous nous engageons à soutenir financièrement les associations vélo. Le doublement du budget consacrés aux mobilités actives le permettra. Nous examinerons la possibilité de prendre en charge à hauteur de 50% les ateliers mobile d'auto-réparation et la formation ou sensibilisation à la conduite à vélo en ville.

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

Subordonné à la capacité des entreprises

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Nous n'avons pas prévu ce point là dans notre programme. La compétence économique relève de la Métropole.

Commentaires généraux

Gregory Doucet (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Plus de détails sur notre projet de Réseau Express Vélo :

Le Réseau Express Vélo de 450km sera constitué d'aménagements protégés à double sens, larges (>3,5 mètres), continus et homogènes. Pour 2026, l'objectif est d'en réaliser 250 km. Ce réseau composé d'axes numérotés et doté d'une signalétique propre permettra de relier rapidement, de manière sécurisée et confortable toutes les communes de la Métropole. Il donnera sa place nécessaire au vélo à Lyon et permettra des trajets en toute sécurité, rapides et efficaces. Ce réseau composé d'axes numérotés et doté d'une signalétique propre permettra de relier rapidement, de manière sécurisée et confortable toutes les communes de la Métropole. Il donnera sa place nécessaire au vélo à Lyon et permettra des trajets en toute sécurité, rapides et efficaces.

Ce réseau contiendra plusieurs axes sur le 3e arrondissement avec notamment :

- un premier axe est ouest empruntant le cours Gambetta et permettant de desservir les quartiers Montchat -sud et Dauphiné Sans Souci
- un second axe est ouest reliant les quartiers Montchat Nord, Villette Paul Bert, Part Dieu et Préfecture (le tracé exact sera tranché après concertation avec les différents acteurs impliqués, dont les associations vélos)
- un premier axe Nord Sud empruntant les quais du rhône
- un second axe Nord Sud empruntant la rue Garibaldi
- un troisième axe Nord Sud à l'est, en lisière de l'arrondissement

La carte du Réseau Express Vélo est disponible sur notre site Internet :

https://metropole pour nous. fr/2020/01/27/developpement-mass if-des-mobilites-actives/2020/01/27/developpement-mass if

Nicolas Planchon (Lyon en Commun)

La participation des élu-es Lyon en Commun au Plan vélo proposera :

- Créer une lettre d'information "spécial vélo" et d'un réseau social dédié
- Créer un poste de "Patrouilleur" ou "Patrouilleuse" à vélo pour, sur le terrain, faire du conseil, de la médiation, analyser les itinéraires, inspecter la voirie, proposer des petits services (orientation, crevaison)
- Renforcer la signalétique horizontale en particulier par la mise en œuvre de couleurs au sol.
- Permettre d'embarquer son vélo dans les transports en commun à des emplacements réservés et à des heures définies, en particulier dans le tramway T3.
- Valoriser le tourisme à vélo en améliorant l'accueil et l'accès à la ville pour les cyclovoyageurs.

Françoise Deydier (Positivons Lyon3)

Pas de commentaire

Georges Kepenekian (Respirations avec Georges KEPENEKIAN)

Diminuer l'usage de la voiture dans Lyon au profit des mobilités douces et actives permettra tout à la fois de réduire la pollution et d'augmenter l'activité physique des habitants et donc leur santé et leur bien-être.

Nous ferons de Lyon une ville "bicycle friendly" pour des aménagements adaptés, un plan vélo ambitieux, une éducation au vélo des enfants mais également des adultes grâce aux vélos-écoles...

Ci-dessous extrait de notre programme volet Santé-environnement, axe faciliter le report modal et la pratique du vélo :

"S'associer à la Métropole pour développer le plan vélo qui intègre un Réseau Express Vélo Végétalisé (REVV) pour favoriser les déplacements en vélo depuis, vers et dans Lyon

Mettre en place une signalétique particulière pour vélos

Doubler le nombre d'arceaux vélo et tripler le nombre de places de stationnement sécurisées

Construire des parkings sécurisés pour vélos à proximité des 15 principales stations de métro pour faciliter le report modal Expérimenter des pistes peintes en couleur sur les grands axes ou croisements dangereux pour favoriser les bons rapports avec les automobilistes, définir l'espace de chacun et encourager les cyclistes sur les axes très fréquentés

Équiper les rames des funiculaires d'espaces vélos (5ème) et expérimenter l'ajout de portes-vélos sur les bus « des collines » Encourager la livraison à vélo, par vélo-cargos, par des mesures spécifiques facilitantes pour ce mode de livraison (avec la Métropole)

Promouvoir une ville de Lyon « bicycle friendly » par des actions de communication

Aménager un espace vélos-trottinettes devant chaque équipement municipal

Créer un évènement sportif familial autour du vélo

Accompagner le développement de vélos-écoles dans les quartiers

Poursuivre Roule cool pour tous les enfants de CM2 (civisme)

Développer la brigade vélo avec pour objectif la verbalisation des voitures stationnées sur bandes cyclable"